








MESURES PRISES DANS NOTRE ETABLISSEMENT

			
<p>UNE CLASSE ENTIERE EST EN QUARANTAINE</p>	<p>UN ELEVE EST EN QUARANTAINE</p>	<p>UN ENSEIGNANT EST EN QUARANTAINE</p>	<p>UN ELEVE OU UN ENSEIGNANT EST MALADE</p>
<p>Les élèves passent en enseignement à distance via It's Learning et se connectent selon leur horaire habituel où leur professeur les attend.</p>  <p>-Les présences sont prises à chaque heure de cours par l'enseignant.</p> <p>-Les enseignants sont à l'école et sont joignables durant l'heure de cours donnée.</p> <p>-Respect de la charte de l'enseignement à distance par l'élève.</p> <p>Si l'élève est à haut risque : la quarantaine est strictement observée à domicile.</p> <p>Si l'élève est à bas risque : la quarantaine peut <u>éventuellement</u> se faire à l'école si l'élève n'a pas d'outils informatiques à sa disposition à domicile ou s'il manque d'autonomie et qu'il a besoin d'un accompagnement en présentiel (en concertation avec la direction).</p> <p>A noter que c'est le PSE qui détermine les élèves à hauts et à bas risques.</p>	<p>Si un élève est mis en quarantaine par son médecin ou par décision du PSE, il passe en enseignement à distance et doit se connecter sur la plateforme It's learning où il recevra des consignes de travail par ses professeurs qui prendront contact avec lui plusieurs fois par semaine.</p>  <p>Certains professeurs demanderont à l'élève de se connecter durant l'horaire habituel où l'élève suivra le cours à distance par visioconférence.</p> <p>D'autres professeurs déposeront des consignes de travail à effectuer et assureront un suivi de celui-ci.</p> <p>La possibilité de venir chercher au secrétariat une version papier des cours est possible en téléphonant au 061/31.12.18</p> <p>Lorsque l'élève revient à l'école après la quarantaine, il est responsable de la remise en ordre de ses cours. Les professeurs accompagnent les plus jeunes dans cette démarche.</p>	<p>Si un enseignant est en quarantaine, il travaille de son domicile et se rend disponible selon son horaire habituel pour donner cours à distance via la plateforme It's learning (visioconférence).</p>  <p>Les élèves se connectent à l'école au pool informatique où un éducateur sera présent pour s'assurer que tout se passe bien.</p>	<p>Si un élève est malade, il doit prévenir le secrétariat et envoyer son certificat médical le plus rapidement possible. L'élève qui est malade n'est pas tenu de se connecter. Il doit se reposer et se soigner. A son retour, il se remettra en ordre.</p> <p>Si un enseignant est malade, les élèves vont en étude.</p> <p>Le professeur malade n'est pas tenu de se connecter sur la plateforme. Il pourra donner des consignes de travail en autonomie aux éducateurs qui se chargeront de transférer les informations aux élèves concernés.</p>